

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Louis-Charles Thouin se réjouit des investissements de 480 000 \$ pour que le chalet du parc Quatre-vents de Sainte-Julienne soit reconstruit et agrandi

Circonscription de Rousseau, 7 avril 2021 — Le député de Rousseau, M. Louis-Charles Thouin, se réjouit de l'annonce de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, concernant les investissements pour que le chalet du parc Quatre-vents de Sainte-Julienne soit reconstruit et agrandi. Dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), élaboré en partenariat avec le gouvernement fédéral, la municipalité de Sainte-Julienne reçoit un soutien financier total de 480 896 \$ afin que l'infrastructure qui a été incendiée soit rebâtie et agrandie. À part égale, le gouvernement du Québec investit 240 448 \$ grâce à son Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, tandis que le gouvernement du Canada investit 240 448 \$ par le biais du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

On se rappelle que le chalet du parc Quatre-vents a été la proie des flammes en mai 2019. Ce bâtiment était alors complémentaire à l'ensemble des installations sportives, dont une patinoire extérieure, un terrain de baseball, un terrain de tennis double, des jeux d'eau et des modules de jeu pour enfants. Depuis l'incendie, le bâtiment a été condamné et demeure, à ce jour, inoccupé. Les usagers qui fréquentent désormais le parc Quatre-vents n'ont plus accès à un espace commun ni à des salles de toilettes ni à des vestiaires où enfiler un maillot de bain ou chausser les patins, par exemple. Ce lieu occupait également, lors d'activités ou d'événements municipaux, un petit casse-croûte.

Sa reconstruction apparaît essentielle pour une pratique sportive et de loisir sécuritaire, moderne et agréable à Sainte-Julienne. Le nouveau chalet facilitera l'accès aux sports et aux loisirs pour toutes les familles et permettra aux associations sportives d'y tenir leurs activités dans des conditions gagnantes.

Le député appuie le gouvernement du Québec dans son objectif de doter toutes les communautés de la province d'infrastructures récréatives et sportives modernes et accessibles. Il souligne également que, par ce programme, la construction d'infrastructures partout au Québec permettra de créer des emplois et de dynamiser le tissu social, contribuant ainsi à la relance économique.

Citations :

« Alors que la pandémie nous a fait prendre conscience de l'importance d'avoir une population en santé, cet investissement qui permettra aux citoyens de Sainte-Julienne de retrouver un parc d'installations sportives complet est une excellente nouvelle. La reconstruction du chalet du parc Quatre-vents aura des impacts concrets sur la qualité de vie des familles et le dynamisme de la communauté. Je suis fier d'avoir contribué à l'avancement de ce projet au bénéfice des citoyens de ma circonscription. »

Louis-Charles Thouin, député de Rousseau

« Malgré la pandémie, la municipalité de Sainte-Julienne travaille sans relâche à la réalisation des différents dossiers prioritaires. La reconstruction et l'agrandissement du chalet du parc Quatre-vents est un projet qui nous tient à cœur. Avec les nombreuses restrictions reliées à la pandémie, les parcs et espaces verts sont très convoités et offrir un espace adéquat pour nos citoyens fait partie de nos priorités. »

Jean-Pierre Charron, maire de Sainte-Julienne

Faits en bref :

- Le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du gouvernement du Québec s'inscrit dans le cadre du programme d'infrastructure *Investir dans le Canada* (PIIC) et de l'Entente bilatérale intégrée (EBI), qui vise à mettre en œuvre le PIIC au Québec et à établir les modalités, les obligations et les engagements des parties.
- Le programme dispose d'une enveloppe de 294 M\$.
- Le ministère de l'Éducation est responsable de la mise en place du sous-volet Infrastructures récréatives et du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives visées par l'EBI.
- Par le financement de projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de réaménagement d'infrastructures récréatives et sportives, le PAFIRS vise à soutenir la présence d'infrastructures récréatives et sportives en bon état dans toutes les régions du Québec et à accroître l'accès à ces infrastructures pour la population.

Liens connexes :

Carte des projets du plan Investir dans le Canada

<https://www.infrastructure.gc.ca/gmap-gcarte/index-fra.html>

Investissements fédéraux dans les projets d'infrastructure au Québec

<https://www.infrastructure.gc.ca/investments-2002-investissements/qc-fra.html>

Investir dans le Canada, le plan d'infrastructure à long terme du Canada

<https://www.infrastructure.gc.ca/plan/about-invest-apropos-fra.html>

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS – EBI)

<http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=40823>

- 30 -

Sources :

Chantalle Aubertin

Attachée de presse de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivité
613 941-0660

Marie-Eve Beaumier

Directrice du bureau de M. Louis-Charles Thouin, député de Rousseau
450 302-4610

Marie-Eve.Beaumier@assnat.qc.ca

Alice Bergeron

Attachée de presse de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine